

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

ORANGE BUSINESS SERVICES société anonyme personne morale liée à Jean-Michel Thibaud, Administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : BUSINESS ET DECISION

LEI : 969500I53N294KS3TL06

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 11 octobre 2018

LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris

NATURE DE LA TRANSACTION : Acquisition

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000078958

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 7.9300 Euro

VOLUME : 1 380.0000

PRIX UNITAIRE : 7.9300 Euro

VOLUME : 810.0000

PRIX UNITAIRE : 7.9300 Euro

VOLUME : 452.0000

PRIX UNITAIRE : 7.9300 Euro

VOLUME : 38.0000

PRIX UNITAIRE : 7.9000 Euro

VOLUME : 19.0000

PRIX UNITAIRE : 7.8300 Euro

VOLUME : 901.0000

PRIX UNITAIRE : 7.8200 Euro

VOLUME : 550.0000

PRIX UNITAIRE : 7.8200 Euro

VOLUME : 371.0000

PRIX UNITAIRE : 7.8200 Euro

VOLUME : 500.0000

PRIX UNITAIRE : 7.8100 Euro

VOLUME : 600.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 7.8733 Euro

VOLUME : 5 621.0000

TRANSACTION LIÉE À L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RÉCEPTION DE LA NOTIFICATION : 12 octobre 2018

COMMENTAIRES :

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Émetteurs à l'AMF."